

**Compte-rendu du conseil des écoles Paul Cézanne et Jacques Prévert # 3**  
jeudi 27 juin 2019, salle de la Mairie, 17h30

<p><b>Représentants des parents :</b> Boudinet-Hulois Laurence - Pilatre-Cogulet Frédérique - Berger Aurore - Jabraud Vanessa - Plaud Valérie - Laplagne Dominique - Rique Maité - Cardin-Mauzet Marie-Catherine - Heurtault Magaly-Laure - Mournetas Corinne excusé : M. Wild Richard- Mathieu Karine - Chabroux Karine - Ferreira Sylia</p>	<p><b>a DDEN :</b> <b>DDEN :</b> Sylvain Danielle Marcoux Chantal Cathelinaud Marie-Claude Excusée : Pidou Nicole</p>	<p><b>Pour l'Inspection Académique :</b> M. Baduel David, Inspecteur de l'éducation nationale, Limoges 5 (excusé)</p>
<p><b>Enseignants :</b> Fleurat Emilie - Barisoux Sandrine - Bersars Matilde - Buisson Delphine - Constantin Anthony - Tezel Nathalie - Martinez-Gaudron Karine - Roux Céline - Henrion Fanny - Joinet Nathalie - Auzoux Patrick - Soubra Evelyne - Lavaud Catherine - Buisson Delphine - Proença Fanny excusés : Bon Séverine - Roudet Isabelle</p>	<p><b>Pour la Mairie :</b> Bariat Peggy (adjointe) - excusés : Roussy Laurence (adjointe) - Ché Stéphane (Maire)-</p>	

**Ordre du jour:**

- Présentation, remerciements
- Effectifs et répartitions prévisionnels de la rentrée 2019/2020
- Activités réalisées, projets, sorties, intervenants, événements
- Point sur les coopératives scolaires
- Sécurité et travaux réalisés dernièrement et à venir
- Questions diverses : questions communiquées pour le lundi 24 juin 2019 (courrier ou mail : [ce.0870424n@ac-limoges.fr](mailto:ce.0870424n@ac-limoges.fr)).

**Préambule :**

Merci à tous les partenaires pour leur présence lors de ce troisième CE, merci à la municipalité pour le prêt de la salle.

Madame Pidou Nicole est officiellement nommée DDEN de l'école Paul Cézanne

**Effectifs et répartitions prévisionnels de la rentrée 2019/2020**

**Cézanne :**

structure prévisionnelle de l'école pour la rentrée 2019/2020 :

CP	Mme LAVAUD ( 26 élèves)	Mme SOUBRA ( 25 élèves)	Mme JOINET (23 élèves)	
CE1	Mme BUISSON (26 élèves)	Mme ROUX (26 élèves)		Mme BARISAUX (24 élèves)
CE2				
Elèves 150	moyenne / classe : 25	3 arrivées enregistrées, d'autres probablement à venir	1 radiation/déménagement	

Les répartitions par classe seront affichées le 5 juillet, elles peuvent être modifiées en fonction du nombre d'inscrits cet été.

Pas de changement à Cézanne pour les titulaires de classes.

**Prévert :**

Voici la structure prévisionnelle de l'école pour la rentrée 2019/2020

<i>CE2 48</i>	<i>CE2 Martinez-Gaudron 24</i>	<i>CE2 Roudet 24</i>	
<i>CM1 85</i>	<i>CM1 Fleurat 28</i>	<i>CM1 Terrier 29</i>	<i>CM1 Bon 28</i>
<i>CM2 77</i>	<i>CM2 Bersars 25</i>	<i>CM2 Constantin 26</i>	<i>CM2 Tezel 26</i>
<i>214 prévision 26,75/classe</i>	<i>6 arrivées enregistrées, d'autres probables</i>	<i>1 radiation /départ pour la rentrée</i>	

Les répartitions par classe seront affichées le 5 juillet, elles peuvent être modifiées en fonction du nombre d'inscrits cet été.

Au niveau de l'équipe, nous ne connaissons pas les nouveaux compléments de temps de direction, assuré cette année par madame Isabelle Andrieux pour l'école Jacques Prévert, et par Mme Fanny Henrion pour l'école Paul Cézanne.

L'équipe sera complétée par Mme Pagnon, psychologue scolaire et unique membre du RASED.

Nous attendons encore les nominations des personnels AVSI.

Madame Proença qui complétait le ¼ temps de Madame Bon chaque jeudi est nommée sur le poste de Rancon. Nous la remercions pour son enthousiasme de chaque instant.

Marilyne Terrier, professeur stagiaire est nommée pour l'année dans l'école. Elle travaillera en binôme avec un/une collègue dont l'identité n'est pas encore définie. (nomination officielle le 1er juillet 2019)

M. Auzoux prend sa retraite à la fin de l'année. Chacun le remercie pour les années inoubliables passées à ses côtés et chacun mesure le privilège d'avoir pu travailler avec lui.

Remerciements à tous ces collègues dont le travail et le contact quotidiens ont été énormément appréciés.

### La difficulté scolaire :

Mme PAGNON restera la psychologue scolaire de notre secteur, mais elle ne connaît pas encore la composition exacte de son secteur. Celui de l'année scolaire qui vient de se terminer était relativement important, ce qui ne lui permettait plus d'assurer la permanence téléphonique, ni de participer aux différents conseils d'école ; malheureusement, il faut s'attendre à ce que la situation soit similaire à la rentrée prochaine. Voici quelques éléments chiffrés relatifs à son action durant l'année scolaire 2018-2019

#### Prévert :

Élèves concernés :	Bilans :	Equipes éducatives et équipes de suivi de scolarité (enfants MDPH)	Entretiens :	
23				
6 CE2	6	22	2 entretiens enfants	1 entretien famille
13 CM1				
4 CM2				

#### Cézanne :

Elèves concernés :	Bilans :	Equipes éducatives et équipes de suivi de scolarité (enfants MDPH)	Entretiens :	
18				
4 CP	6	13	0 entretien enfant	7 entretiens familles
11 CE1				
3 CE2				

Aide aux devoirs (Accompagnement à la scolarité ): avec des bénévoles du centre d'animation. Dans 3 salles de l'école Prévert et dans le bâtiment modulaire, pour des enfants des 2 écoles, de 16h30 à 17h20. Un cahier de liaison parents-bénévoles-enseignants est mis en place. Dans la quinzaine de la rentrée 2019 sera défini le fonctionnement de ce dispositif. Un hôtel à insecte clôturant le projet de l'année écoulée a été installé dans l'avant-cour de l'école Prévert.

APC (activités pédagogiques complémentaires): modalités définies lors de la première quinzaine du mois de septembre 2019.

**Activités réalisées, projets, sorties, intervenants, événements.** (3<sup>ème</sup> trimestre : de mars à la fin de l'année)

Cézanne :

Activités sportives :

☐ cycle Tennis pour les CE2 de Mme Barisoux (en même temps que les 2 classes de CE2 de Prévert), avec l'intervenant extérieur Edouard Londechamp, de l'association « Tennis Monts d'Ambazac »

☐ rencontre gymnastique entre GS et CP au gymnase le mardi 19 mars

☐ rencontre ékiden pour la classe de CE2 (participation des CE2 de Prévert, ainsi que des écoles du secteur) le vendredi 05 avril.

☐ une rencontre « jeux collectifs » était prévue le vendredi 28 juin, au stade des Vignes ; elle sera malheureusement annulée, suite à l'alerte canicule qui touche notre département

Activités culturelles :

☐ 2<sup>ème</sup> film du projet « école et cinéma », diffusé à la salle des fêtes, avec la collaboration de Ciné +, le mardi 5 mars

☐ quinzaine des écrans : avec ateliers pour l'école Cézanne le mardi 26 mars après-midi, avec 3 ateliers composés chacun d'environ 20 parents et 20 à 25 enfants

☐ journée de la Grande Lessive le jeudi 28 mars : participation des 6 classes de l'école

☐ animation pour sensibiliser les élèves des 6 classes au compostage, en collaboration avec le projet de la municipalité d'installation d'un composteur collectif près du restaurant scolaire : cette animation, nommée « Bébert le ver de terre » a été proposée et assurée par le Syded, les jeudi 11 et vendredi 12 avril.

☐ concert JMF pour les 6 classes de l'école, nommé « Origine Orients », à la salle des fêtes, le jeudi 2 mai

☐ dans le cadre de notre projet d'école concernant l'aménagement de la cour, construction d'un banc autour de l'un des arbres, avec l'association Terres de Cabanes, les lundi 13 et mardi 14 mai ; participation des 6 classes pour cette construction.

☐ suite et fin du projet sur l'importance du sommeil, pour les 6 classes de l'école, en partenariat avec Mme Annabelle Delarbre, les jeudis 16 et 23 mai

☐ sorties de fin d'année pour les 6 classes sur le même site, soit le Centre Nature de La Loutre, à Verneuil-sur-Vienne : le mardi 4 juin pour les classes de CP de Mme Lavaud et de CE1 de Mme Buisson ; le vendredi 7 juin pour les classes de CP de Mme Soubra et de CE1 de Mme Roux ; les jeudi 20 et vendredi 21 juin, pour les classes de CP-CE1 de Mme Joinet et de CE2 de Mme Barisoux (sortie avec nuitée)

☐ une après-midi musicale, le mardi 18 juin, a permis aux élèves de notre école de se présenter, à tour de rôle, quelques chants appris lors des séances de musique avec Catherine Laurent, qui était présente durant ce moment convivial et a largement accompagné les voix des enfants avec ses instruments.

### Prévert :

#### Activités sportives :

•Le cycle handball avec le club et le comité départemental est achevé pour tous les CE2 de Prévert et de Cézanne.

•Cycle rugby pour 2 classes de CM1 avec le comité départemental et des bénévoles du club d'Ambazac. Le jeudi matin au stade des Jumeaux.

•La rencontre inter écoles et collège à Muret le 20 juin a été annulée, faute de remplacement assuré pour prendre en charge les élèves des collègues menant les ateliers.

•Le partenariat entre la fédération de pêche et l'école continue cette année les 17, 18 et 24 juin. Les trois classes de CM2 participent à une découverte théorique du milieu aquatique, mangent à Jonas puis pêchent ensuite. Elles se sont verraient délivrer des licences provisoires, valables jusqu'à la fin de la saison en cours !

•L'activité Vélo sur route a été proposée dans 2 classes de CM2. Les parents et bénévoles agréés ont donné de leur temps pour mener à bien ce projet, nous les en remercions chaleureusement. L'école a pu fournir quelques vélos aux enfants n'en possédant pas ou en ayant un inadapté à leur taille.

•Le cycle tennis s'achève en cette fin du mois de juin. Les enfants de 4 classes (3 CE2 et 1 CM2) auront bénéficié de la présence d'un intervenant sur les courts de Muret. Des récompenses ont été distribuées ce matin par M. Londechamp.

#### Activités culturelles :

•Deux classes de CE2 ont assisté à une représentation à l'Opéra théâtre de Limoges le 8 mars ainsi que la venue de l'intervenante de l'Opéra le 12 mars pour la réalisation d'affiches.

•Mme Delarbre, infirmière du collège Jean Moulin d'Ambazac, est intervenue en coopération avec les enseignants auprès de 3 classes pour travailler sur la puberté.

•La soirée du 14 mai à la salle des fêtes où les 3 classes du CM2 ont présenté un spectacle musical et théâtral aux parents.

•Les 3 CM2 se sont rendus au collège pour la visite des bâtiments et un jeu de l'oie permettant de se familiariser avec le fonctionnement de l'établissement le vendredi 14 juin.

•Projet « cinéma à l'école » avec l'association ciné + : Visionnage du troisième film, «Robin des Bois» les 9 et 10 mai à la salle des fêtes.

•Mini-concert le vendredi 21 juin avec un quatuor de clarinettes pour 4 classes.

•Les élèves guitaristes ont proposé deux sets le 27 juin, devant 4 classes de l'école à chaque fois.

•Le 18 juin, un échange de chant, ateliers cirque et chorégraphie s'est déroulé dans la cour de l'école entre les CM1 et une classe de GS maternelle.

•La visite des 3 classes du CM1 à Châluçet le 28 juin pour une journée d'exploration des ruines du château a été annulée en raison de l'alerte canicule et d'une incitation du prestataire. Des

préconisations ministérielles ont vivement engagé les scolaires à reporter/annuler les sorties en extérieures et/ou sportives.

- Les CE2 devaient se rendre sur le site des ruchers de Juniat le 28 juin également, ils connaissent malheureusement une annulation pour 2 raisons : premièrement, une annulation de la part du prestataire, contrairement à ce qui a été diffusé sur les réseaux sociaux et aussi finalement, l'alerte canicule.

- Les 4 et 5 juillet, les élèves des CM2 partiront en voyage pédagogique à Amboise (Clos Lucé, demeure historique, en France, de Léonard de Vinci). Ils seront hébergés à Amboise et se rendront en premier sur le site de Guédelon le 4 juillet (reconstruction d'un château fort selon les méthodes du XIII<sup>e</sup> siècle). 60 € ont été demandés aux familles, une subvention a été généreusement offerte par la Municipalité, correspondant à la moitié du coût global du séjour.

- Le projet de liaison cantine – école sera normalement reconduit. Chaque classe a participé à la rédaction d'un mois entier de menus. Les enfants sont venus effectuer un service et parfois ont participé à la réalisation des recettes. Rappel : il existe un facebook « restaurant scolaire ambazac », pour connaître les menus.

- Ressenti des enseignants : La fête des écoles s'est déroulée le vendredi 14 juin de 18h à 22h, dans la cour de l'école Prévert. Si les enfants ont passé un agréable moment, les équipes enseignantes déplorent la distance des relations installées avec les membres de l'association lors de ce moment, car il était bien entendu que l'association de La Ronde Des Parents restait responsable de l'organisation de cette manifestation.

Nous nous sommes réunis pour faire des propositions, acceptées ou non par l'association de parents. Nous avons suivi leurs choix. Le soir de la fête des écoles venu, les 18 enseignants présents se sont retrouvés avec la charge intégrale de la mise en place, l'organisation et l'animation des stands de jeux. (oral : remerciements aux 2 parents qui nous ont aidés). Les enseignants ont participé au rangement général de cette manifestation, y compris les jeux de la ludothèque.

Jusqu'à présent, toutes les fêtes des écoles se sont bien déroulées ; et c'est la 1<sup>ère</sup> fois que les enseignants ont ce ressenti.

Nous engageons chacun à conserver coûte que coûte des rapports cordiaux et professionnels, nos statuts de délégués représentants et d'enseignants imposant à chacun d'adopter une posture exemplaire devant les enfants, les autres familles et la municipalité.

☒ Ressenti des parents : la fête de l'école a été une réussite du point de vue financier. Les parents d'élèves n'ont pas le même ressenti que les enseignants concernant l'ambiance de la fête des écoles. Pour ces derniers, les familles ont apprécié le tour de chant, qui a permis de mobiliser un grand nombre d'enfants. Les parents organisateurs ont cependant déploré le manque de mobilisation des autres parents d'élèves pour l'aide, l'organisation et l'installation de la fête. Ils ont également noté la mobilisation des enseignants lors de cette manifestation.

### **Point sur les coopératives scolaires.**

Cézanne : « OCCE école Paul Cézanne »

Concernant la photo scolaire de l'an prochain, les équipes des 3 écoles ont fait le choix collectif de reconduire la collaboration avec le photographe Barreto pour l'année à venir.

Le compte de la coopérative scolaire est actuellement à 3907,28€ ; mais il reste à régler la facture

de la participation de la coopérative aux sorties de fin d'année. Lorsque cette dernière sera effectuée, les comptes de la coopérative seront clôturés pour un montant d'environ 2950€.

Pour cette année scolaire, nous notons qu'environ 60% des familles ont cotisé à la coopérative scolaire.

Pour information, cette année, nous n'avons demandé aucune participation financière aux familles pour les activités suivantes : les 3 films du projet école et cinéma, les 2 concerts JMF, la construction du banc de la cour. Les seules participations financières demandées aux familles ont concerné la visite à Eymoutiers (3€/enfant) et la sortie de fin d'année à la Loutre (10€/ enfant pour la sortie avec nuitée ; 6€/enfant pour la sortie à la journée).

Pour toutes ces activités au fil de l'année, la coopérative assure le règlement de 24,66€/élève en moyenne, soit 3994,92€ pour les 162 élèves de l'école.

Fin septembre – début octobre, j'organiserai, comme tous les ans, la commission de contrôle des comptes, composée d'enseignants, de parents d'élèves et de la mandataire (la directrice).

Rappel : les comptes de la coopérative restent, comme chaque année, à la disponibilité des parents qui en font la demande, sur rendez-vous, de préférence le jour de décharge de la directrice.

### Prévert :

« Association culturelle Jacques Prévert » : les comptes ne seront clôturés qu'après règlement des dernières sorties scolaires. Bilan en septembre 2019 au cours de l'assemblée générale de l'association. Les comptes sont toujours consultables sur demande. Au 27 juin le solde créditeur est de 10 848€, auxquels il faudra déduire 7500 € de dépenses liées au voyage pédagogique des cm2. Dans la moyenne des autres années, la coopérative disposera d'un peu plus de 2500€ pour aborder la rentrée sereinement et organiser les premiers projets.

Une somme de 4233,37€ a été engagée sans participation parentale par la coopérative pour couvrir les dépenses : achat de matériel de classe, de cour, de livres, de jeux, abonnements presse de classes, affiliations USEP, E-enfance, ateliers récréosciences, spectacles JMF, films ciné +, tennis et équitation, sortie au musée de Rochechouart.

Une participation minimale a été demandée aux familles pour les spectacles Opéra, visites et ateliers du musée d'Eymoutiers, visites de la Ferme du Puy d'Henriat.

Une participation de 20€ (sur 50€ nécessaires) a été demandée pour les enfants participant au projet équitation. Une participation de 60€ a été demandée aux familles des enfants de CM2 pour le voyage de fin de scolarité (sur 123€ réels)

Le directeur rappelle que la coopérative prend systématiquement en charge le coût des activités pour une famille ne pouvant honorer sa participation, c'est là sa raison d'être.

Budget des écoles: 5€ de fournitures et librairie scolaires pour chaque enfant de la commune. 300 € alloués au Rased. 3000€ par école d'enveloppe « transports extra-scolaires ». 300€ de pharmacie et 160 € de fonctionnement administratif (enveloppes, dossiers d'archivages...). Le budget est très conséquent et permet aux écoles de fonctionner avec aisance et de travailler dans d'excellentes conditions. Nous remercions la mairie pour cet effort considérable qui démontre l'importance qu'elle porte aux enfants des écoles.

Alimentation de la coopérative scolaire : cotisations facultatives des familles , dons de la municipalité et de l'Association Ronde des Parents (1000 € par école). Bénéfices liés aux ventes de photos scolaires, chocolats, tabliers, bulbes... Merci à chaque partenaire pour les dons et cotisations qui permettent aux projets d'aboutir.

## **Sécurité / Travaux réalisés et à prévoir.**

### **Cézanne :**

☐ dernier exercice « évacuation-incendie » réalisé le lundi 24 juin, à 10h20, en présence de Mr Jean-Michel Fouillade, garde-champêtre de la commune ; les élèves ont effectué la traversée de l'avenue de la Libération et la mise en sécurité s'est effectuée sur le champ de foire. Tout s'est très bien déroulé, avec un chronométrage de 1 min 30 secondes, du démarrage de l'alarme jusqu'au dernier enfant à avoir effectué la traversée de la route. (pour mémoire, 1 min 31 sec pour l'alerte de juin 2018)

☐ une liste de travaux d'été a été vue avec Mr Audran, responsable des équipes bâtiments, le mardi 25 juin et je contacterai Guénaël, l'intervenant informatique de l'équipe d'Eva Team, afin de faire un nettoyage des ordinateurs et TBI de l'école à la rentrée, en septembre 2019 (pour rappel, la mairie nous accorde un contrat de maintenance illimité pour les 7 postes informatiques de l'école et les 6 TBI)

☐ Une commission de sécurité passera bientôt dans la cour de l'école pour assurer que le banc réalisé par les enfants est bien aux normes.

### **Prévert :**

☐ Travaux demandés : La rénovation des boiseries ornementales du préau Ouest. L'installation de mobilier, l'aménagement général de la cour est engagée pour les 4 années à venir du nouveau projet d'école.

Enfin, une liste de petits travaux d'été ont été transmis en Mairie, à M. Audran.

☐ Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé ce jeudi 27 juin à 10h00, sous l'observation de M. Nicoulaud, conseiller prévention à la mairie d'Ambazac. En raison du faible nombre d'enfants présents, les 87 enfants et 10 adultes présents ont été évacués et regroupés au point de rassemblement (place) en 2 minutes 15. Nous notons seulement que le signal d'évacuation est encore difficilement audible dans les classes de Me Fleurat et de M. Auzoux.

☐ Canicule : en début de semaine, après concertation, les écoles ont décidé de maintenir leurs portes ouvertes, la concentration d'un nombre important d'enfants dans les espaces de garderie posant le même type de problème. Un grand merci à la mairie pour avoir fourni rapidement des ventilateurs pour rafraîchir les salles de classe.

☐ PPMS pour les 3 écoles : La municipalité équippera les salles de chaque école d'un boîtier qui suivra les enseignants qui pourront déclencher une alerte risques majeurs ou une alerte attentat intrusion. Ainsi les écoles d'Ambazac seront à jour dans la mise aux normes de leur sécurisation. Présentation succincte du dispositif par Madame Bariat : les enseignants seront formés à l'utilisation de ces nouveaux outils en septembre 2019, il sera demandé que ce temps de formation soit pris sur les horaires de formation professionnelle de l'année 2019-2020.

☐ Madame Bariat informe également l'assemblée que la commune est éligible à l'instauration d'une tarification sociale des prix des repas à la cantine.

Le restaurant scolaire a fait l'objet d'une étude anti-gaspillage dont le résultat est disponible sur le site de la

Mairie.

Le pavillon de compostage du restaurant scolaire est en cours de montage et sera théoriquement opérationnel en septembre 2019.

### **Questions diverses / remarques:**

1/ Quel est l'impact, s'il y en a un, de la baisse des effectifs en CP CE<sub>1</sub> sur les autres niveaux ?

Il y a globalisation des effectifs sur le groupe scolaire composé par les 2 écoles élémentaires. Donc, comme nous l'avons dit dans la partie de ce compte-rendu « effectifs », il y aura ½ classe de CE2 à la rentrée prochaine à Cézanne.

(Si la question concerne les projets ministériels sur les CP et CE<sub>1</sub> à 24, imprimer le mail-réponse de l'IEN)

2/ Concernant les sorties à la Loutre les parents se posent la question sur les tarifs?

1 journée 6€ . 2 jours avec la nuit sur place 10€ sachant que le coût de revient pour les 2 jours était de 20€

Pourquoi si peu de différence ?

Nous nous sommes rendues compte que l'écart de tarif entre les 2 sorties était faible. Nous avons voulu demander la moitié du prix comme participation financière aux familles (c'est-à-dire 10€ pour la sortie avec nuitée de 20€) (et 5€ pour la sortie à la journée de 10€). Mais, pour la sortie à la journée, comme 4 classes étaient concernées, cela demandait une participation trop importante pour la coopérative scolaire. Donc nous avons fait le choix en équipe, lors d'un conseil des maîtres, d'augmenter d'1€ supplémentaire la participation des familles (soit 6€ pour la sortie à la journée). Pour ces sorties à La Loutre, tout comme pour la sortie à Eymoutiers, tous les enfants ont participé. Mais s'il s'était avéré qu'une famille ne permette pas à son enfant de participer pour des raisons financières, je rappelle que le rôle de la coopérative scolaire est aussi de prendre en charge une quantité + importante du prix de la sortie, voire même la totalité du tarif, de manière à rester solidaire et équitable pour tous les élèves.

3/ Un délégué de parents d'élèves indique avoir déposé plainte contre le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre de l'accès et de l'exploitation des données personnelles saisies pendant la campagne d'évaluations nationales de CP et de CE<sub>1</sub>.

**Fin de séance.**